



**ASSOCIATION « LES AMIS DE BANNE »
ASSEMBLEE GENERALE du 20 JUILLET 2017**

Le mot du Président

Le Président Alain Tholl de L'Enclos ouvre la séance et remercie tous les participants à cette Assemblée. Il évoque les années passées à la tête des Amis de Banne où il a trouvé une équipe dynamique et volontaire avant d'annoncer sa démission du poste de Président pour des raisons personnelle d'éloignement de Banne. Il restera néanmoins Président d'honneur.

Rapport d'activité juillet 2015 à juillet 2017 (Guy Sadoule)

Les chantiers au château :

- Rénovation de l'installation électrique dans les écuries - juillet 2015
Coût 15970 € HT
- Sauvegarde des fours à pain décembre 2015
Coût : 17835 € HT
- Nettoyage des végétaux sur les remparts – mars 2016
Coût : 1000 € HT

Montant des subventions déjà reçues pour ces 3 projets : 8 000 €

Montant des subventions en attente pour ces 3 projets : 7392 €

Les animations :

Avec les cotisations de nos adhérents, les concerts nous apportent des moyens financiers indispensables ainsi que le LOTO programmé en août.

En 2015

3 concerts (jazz et musique moderne) et 1 LOTO

1 concert « Chorale des Bouches Rouges » pour les journées du Patrimoine.

En 2016 :

Inauguration des fours à pain juin 2016 en offrant une « pizza partie » (invitation du village et des contributeurs financiers)

3 Concerts et 1 LOTO été 2016

Une conférence et 1 concert (Charles et Colette) pour les journées du Patrimoine en septembre. Lors de ces journées, les visiteurs ont été pris en charge par les bénévoles de l'association pour raconter l'histoire du château et vendre des livres des mines.

En 2017 :

Concert exceptionnel des Petits Chanteurs à la Croix de Bois en mai 2017

Concert Duo Guit'Art en juillet 2017

Pour août 1 concert et 1 pièce de théâtre et un grand LOTO

Pour septembre aux journées du Patrimoine : allumage des fours et des surprises !

Les Réunions du Conseil

A raison de 5 réunions annuelles le Conseil décide des travaux à prévoir, fait établir les devis et lance les ouvertures de chantiers. Le Conseil choisit également les programmes des spectacles et valide les comptes de l'association. Chaque chantier doit comporter au moins 2 devis et chaque spectacle fait l'objet d'un contrat écrit.

Le site INTERNET

Notre site INTERNET fonctionne depuis 2015. Il nous permet de faire connaître nos actions et nos animations au grand public (www.lesamisdebanne.com).

En 2016, nous avons recensé 782 visiteurs du site dont 80% de France, 10% des USA, 4% de Belgique et 3% pour le reste du monde.

Pour les 80% de visiteurs en provenance de France, 75% sont localisés en région Rhône Alpes Auvergne, 15% en Ile de France, 5% en Occitanie et 5% pour le reste des régions.

Les adhésions

Le niveau des adhésions est assez stable depuis 3 ans, grâce à Denise et Jean Jacquet ainsi qu'à Eliane Ginier qui démarchent sans relâche.

66 membres en 2014

78 membres en 2015

75 membres en 2016

Il convient de rappeler que notre association est reconnue d'intérêt général et, à ce titre les adhérents bénéficient d'une réduction d'impôt de 66 % des cotisations et des dons versés.

Projets futurs

- Au château
 - Installation d'un vitrage sur la première ouverture des écuries pour éviter la pénétration de l'humidité et des courants d'air sur la scène.
 - La rénovation et la sécurisation du mur de la façade sud du château (première tranche).
 - Continuer le nettoyage des végétaux sur les remparts (façade nord)
- Communication de nos concerts
 - Une réflexion va être menée pour améliorer la fréquentation de nos concerts. Quelques idées ont été abordées :
 - Editer un flyer très commercial résumant toutes les animations de l'été à diffuser sur les 2 restaurants de la place du fort (chaque jour sur le set de table).
 - Se positionner sur « Facebook » pour attirer davantage de jeunesse.
 - Retarder les concerts à 18h30 le dimanche pour permettre aux personnes de rester à la baignade plus longtemps.
 - Flécher les concerts et permettre aux véhicules d'accéder exceptionnellement au château (autorisation Mairie nécessaire).

Un grand merci à Guy Teytaud qui a bien voulu nous aider pour toutes les recherches artistiques concernant nos affiches ou notre LOGO.

Rapport Financier 2015 et 2016 (Agnès Sadoule)

Année 2015	Recettes	Dépenses
Cotisations & Dons	1712 €	
Vente livres	440 €	
Travaux écuries et château		28227,26 €
Concerts & LOTO	3659 €	1908,71 €
Intérêt livret A	288,63 €	
Assurances		60,90 €
Site Internet		534 €
Petite fournitures et timbres		33,50 €
Cotisations diverses		60€
Frais de communication		30 €
TOTAL	6 099,63 €	30 854,37 €

Les fortes dépenses de 2015 se justifient par les travaux effectués au château.

Année 2016	Recettes	Dépenses
Cotisations & Dons	2050 €	
Vente livres	315 €	
Travaux écuries et château		7137,60 €
Versements de 4 subventions	8000 €	
Concerts & LOTO	3859,50 €	2214,35 €
Intérêt livret A	284,73 €	
Assurances	131,46 €	
Site Internet		280,80 €
Petite fournitures et timbres		168,46 €
Cotisations diverses		65€
Frais de communication		374,46 €
TOTAL	14 539,23 €	10 372,13 €

Les recettes 2016 font apparaître un montant important grâce au versement des subventions reçues de 3 collectivités (Mairie de Banne, Département de l'Ardèche et le Parc National des Cévennes) et 1 mécène (Le Crédit Agricole).

Le montant de la recette « cotisations » est due à l'augmentation de l'adhésion à l'association qui est passée de 16 € à 20 €. Un grand merci à tous nos membres qui



soutiennent notre action envers le Patrimoine local. Les frais de communication plus élevés que d'habitude se justifient par l'inauguration des fours à pain (pizza party).

Election du Conseil d'Administration

Liste des 14 candidats qui se présente au futur conseil :

Mesdames : Denise Jacquet — Agnès Sadoule – Madeleine Dalzon – Eliane Ginier – Louise Delostal – Andrée Manas – Paulette Bonnet.

Messieurs : Jean Jacquet – Serge Cappeau – Sébastien Strohl de Pouzols – Luc Hélin – Jean-Luc Martin – Alain Tholl de L'Enclos – Guy Sadoule.

Il convient de rappeler que Monsieur Jean-Marie Laganier Maire de Banne est membre de droit au Conseil d'Administration.

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité. Une prochaine réunion du Conseil d'Administration sera proposée dans les prochains jours pour élire le nouveau Président de l'association « les Amis de Banne ».

Avec un peu d'émotion, Alain Tholl de L'Enclos clôture sa dernière Assemblée Générale comme Président et invite l'ensemble des participants à prendre le verre de l'amitié.